Louviers, le 15 octobre 2024

**N/RÉF :** RJ : SAS DECIBEL AUDIOPROX – 13307

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Benjamin BIZOT, benjamin.bizot@fhbx.eu

NL/BBI/OP

**SAS DECIBEL AUDIOPROX**

313 rue des Canadiens

76510 SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

A l’attention de Monsieur Robert QUESNEL

**Par courriel**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 10 octobre 2024 reçue en mon Etude le 14 octobre 2024 de la société **CHRONOPOST** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie le cas échéant actualisées justifiant les capacités de la société à honorer les prochaines échéances.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 4 novembre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Nathalie LEBOUCHER

 

**RJ : SAS DECIBEL AUDIOPROX**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : CHRONOPOST**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N°472668003- DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

[ ]  Contrat à poursuivre  [ ]  Contrat à résilier

[ ]  Demande délai complémentaire pour prendre position [ ]  1 mois

 [ ]  2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise